

4 janvier 2007 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur le bilan de la politique gouvernementale et du travail parlementaire, à Paris le 4 janvier 2007.

Monsieur le Président du Sénat,

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,

Monsieur le Président du Conseil économique et social,

Mesdames et Messieurs les Parlementaires et les membres du Conseil économique et social,

Je vous remercie, Messieurs les Présidents, des vœux que vous venez de m'adresser au nom de nos trois Assemblées constitutionnelles. J'y ai été très sensible. A mon tour, je vous présente mes vœux chaleureux pour vous-mêmes et vos proches, pour les membres du Parlement et du Conseil économique et social, ainsi que pour l'ensemble des collaborateurs et des fonctionnaires des Assemblées.

Alors que s'approche le terme de la 12^e législature de l'Assemblée nationale, et avant d'aborder les textes importants qui sont devant nous, je veux mesurer avec vous le chemin parcouru, saluer la part que vos Assemblées y ont prise, et vous en remercier chaleureusement. J'ai pleinement conscience du travail immense qui a été accompli, de l'engagement total, et du dévouement inlassable à l'intérêt général des parlementaires, des membres du Conseil économique et social et de tous leurs collaborateurs. A tous, je tiens à dire ma reconnaissance et mon estime.

Voici cinq ans, à l'occasion d'abord de l'élection présidentielle, puis des élections législatives, les Français nous ont confié un mandat clair : renforcer l'unité nationale et affermir l'autorité de l'État, garantir la solidarité et la cohésion sociale, préparer l'avenir.

Depuis cinq ans, nous avons agi avec détermination pour répondre aux attentes de nos concitoyens. Avec le concours sans faille des assemblées, les gouvernements de Jean-Pierre Raffarin et de Dominique de Villepin, ont mené d'importantes réformes. Les choix que nous avons faits portent, sans aucun doute, leurs fruits.

Il y a cinq ans, il y avait une urgence absolue : faire reculer l'insécurité. D'emblée, les forces de sécurité ont été réorganisées et dotées de moyens accrus avec la loi de programmation, votée dès l'été 2002. Pour plus d'effectivité, les moyens d'action de la justice ont été renforcés. Et la loi sur la prévention de la délinquance va notamment permettre de mieux répondre à la délinquance des mineurs.

Par notre détermination, nous avons aussi fait reculer fortement la violence routière et ses ravages. Le comportement de nos compatriotes au volant s'est modifié. Nous pouvons en être fiers.

Nos efforts ont également porté sur la cohésion sociale. La réforme des retraites, intervenue en 2003, garantit la pérennité de notre système et le rend plus équitable. Nous avons engagé notre assurance maladie dans la voie du retour à l'équilibre. Nous avons fait de la pleine insertion des personnes handicapées dans la société française une véritable priorité nationale. Nous avons renforcé la solidarité entre les territoires, en relançant la politique d'aménagement, en donnant de nouvelles chances à l'Outre-Mer et en nous mobilisant pour le maintien des services publics en milieu rural. Avec des moyens considérables, le Plan de rénovation urbaine engagé par la loi du 1^{er} août 2003, est en train de donner un visage plus humain aux quartiers en difficulté. Le Plan de cohésion sociale, lancé voici deux ans et enrichi des travaux du Conseil économique et social, de l'Assemblée nationale et du Sénat, commence à briser l'engrenage de l'échec et de la

desespérance qui menaçait tant de nos concitoyens.

Pour l'emploi, nous avons mené sans relâche une action déterminée. En soutenant vigoureusement le retour au travail. En instaurant un droit à la formation tout au long de la vie. En luttant contre l'échec scolaire grâce à la loi sur l'école, et en développant l'apprentissage et les formations en alternance, pour que chacun trouve sa voie de réussite.

Pour l'emploi, depuis cinq ans, nous multiplions les mesures pour rendre nos entreprises, notamment nos PME, plus fortes et plus compétitives, et nous soutenons la croissance et l'innovation.

Pour lever des blocages qui freinent la modernisation du pays, j'ai aussi voulu engager la réforme de notre dialogue social. Au Palais d'Iéna, j'ai posé le principe du "dialogue social d'abord", que le texte examiné par le Parlement mettra prochainement en oeuvre. Sous la présidence de Jacques Dermagne, le Conseil économique et social, irremplaçable enceinte de débat, a été le lieu d'une réflexion et d'une délibération très utile sur la question de la représentativité des syndicats.

Cette véritable obsession de l'emploi, qui n'a cessé de guider notre action au cours des cinq dernières années, porte ses fruits avec un recul sensible et, je le pense, durable du chômage. Comme nous y invitaient nos compatriotes, nous avons, tous ensemble, réaffirmé avec force les valeurs de la République, et d'abord la laïcité, apaisant la querelle religieuse qui menaçait de renaître et manifestant clairement notre refus de la tentation communautariste, contraire à nos valeurs et à nos traditions.

Nous avons également mené une lutte sans relâche contre les discriminations, avec notamment la création de la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité. Nous devons encore progresser vers la parité entre femmes et hommes : le projet de loi que vous examinerez prochainement y contribuera.

Ensemble, nous avons donné à la France des bases plus solides pour construire son avenir. Avec la Charte de l'environnement. Avec la loi de programmation pour la recherche. Avec la relance de la politique industrielle. Avec la loi de programmation militaire pour 2003-2008. Avec la nouvelle étape de la décentralisation, que l'Observatoire de la décentralisation, dont vous avez souhaité doter la Haute Assemblée, Monsieur le Président du Sénat, permet de suivre au mieux.

Cette oeuvre de réforme, qui a fortement mobilisé le Parlement dans l'exercice de sa fonction législative, s'est accompagnée d'une modernisation de notre vie démocratique, à laquelle les Assemblées ont pris une part essentielle, au-delà de la discussion des textes.

Un travail remarquable a été accompli par les missions d'information du Parlement et ses commissions d'enquête. Elles ont contribué à ouvrir la voie sur des questions comme, par exemple, la fin de vie, la laïcité, la réforme de la justice après Outreau, l'effet de serre, la sécurité dans les transports, la politique agricole commune, l'immigration ou les organismes génétiquement modifiés.

Prenant toute leur part au débat public, les Assemblées ont souvent fait émerger un consensus national sur des sujets aussi délicats qu'essentiels pour l'avenir. Et cela dans un esprit de dialogue et de débat, notamment entre majorité et opposition, auquel vous êtes, je le sais, particulièrement attachés. C'est cet esprit qu'illustre votre initiative, Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale, de partager, au sein des missions d'information, les fonctions de responsabilité entre majorité et opposition.

Le Parlement a aussi considérablement enrichi ses instruments de contrôle, avec notamment la mise en application de la loi organique sur les lois de finances, issue d'une remarquable initiative parlementaire.

Je voudrais pour finir aborder le travail encore considérable qui est devant nous, d'ici à la fin de la législature. Des textes importants doivent être débattus et votés. Je pense notamment à la prévention de la délinquance, à la réforme de la justice, à la parité en politique, à la modernisation du dialogue social, aux tutelles, à la protection de l'enfance, ou au droit au logement opposable.

De même je souhaite que vous débattiez de la réforme du statut pénal du chef de l'Etat, du texte sur la Nouvelle-Calédonie ainsi que celui prévoyant l'abolition de la peine de mort par notre

Constitution. Avec le Gouvernement, je serai particulièrement attentif à vos débats. Et c'est sur cette base que je souhaite vous réunir en Congrès avant la fin de vos travaux.

Car nous devons poursuivre l'oeuvre engagée avec la même détermination que nous avons mise depuis cinq ans à faire progresser notre pays. C'est une exigence vis-à-vis de nos concitoyens qui mesurent le chemin accompli mais dont les attentes sont fortes et légitimes. C'est notre mission et c'est notre honneur. Je sais que je peux compter sur votre engagement au service de la France et des Français. Je vous remercie.